

COMPTE RENDU	Conseil d'école
PARTICIPANTS	Mairie : Ariane Albaric Représentants de parents d'élèves : Florence Barland - Delphine Guittard - Céline Jeannin - Sébastien Maillot - Audrey Opé - Aurélie Souchon ATSEM : Véronique Chateauevieux Enseignants : Sophie Allemand - Adeline Courty - Vanessa Golfier - Séverine Keirle DDEN : Jean-Jacques Chassagne UFCV : Cécile Gras
EXCUSES	Dominic Bigay, inspecteur de l'Education Nationale Elisabeth Brussat - Céline Dessimond, Mairie Florence Chambon, enseignante Céline Flandin, parent d'élèves Ghislaine Villeneuve, ATSEM
DATE	17/10/2016

Elections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école	
DISCUSSION	
<p>Les élections des représentants de parents d'élèves se sont déroulées le 7 octobre 2016. Une seule liste de parents non réunis en association était présentée par Mme Barland.</p> <p>Sur 174 électeurs inscrits, 127 enveloppes de vote ont été reçues, dont 8 ont été écartées car non conformes (le plus souvent par absence de signature).</p> <p>Après dépouillement des 119 enveloppes conservées, 12 bulletins blancs ou nuls ont été déduits. 107 suffrages ont été comptabilisés, ce qui représente un taux de participation de 68%. Le quotient électoral est (nombre de suffrages exprimés ÷ nombre de sièges) de 21,4. La participation est en légère baisse par rapport à l'année précédente.</p> <p>Représentants titulaires : Florence Barland, Delphine Guittard, Céline Jeannin, Sébastien Maillot, Aurélie Souchon Suppléants : Céline Flandin, Audrey Opé.</p>	

Règlement du conseil d'école	
DISCUSSION	
<p>Le rôle du conseil d'école est explicité et le règlement du conseil d'école est rappelé. Aucune modification du règlement du conseil d'école n'est requise.</p>	

Règlement intérieur	
DISCUSSION	
<p>Plusieurs amendements ont été proposés au règlement datant de 2015. Il s'agit essentiellement de précisions sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accueil au portail des élèves à 8h30 (article 8) - Respect des élèves concernant le matériel scolaire (article 10 - 1er §) - Vêtements et objets apportés par les élèves (article 11) 	
CONCLUSIONS	
<p>Le règlement intérieur est voté à l'unanimité. Le nouveau règlement sera affiché dans chaque classe et consultable sur le site internet de l'école, rubrique « Documents ».</p>	

Point sur l'absentéisme

DISCUSSION

Un point sur l'absentéisme doit être présenté une fois par an au conseil d'école.
Le pourcentage d'absence est plus élevé en maternelle, avec un taux global de 19% en PS/MS essentiellement dû aux après-midis. En MS/GS, le taux est de 4%.
En élémentaire le taux d'absence est compris entre 2 et 4%.
Le taux d'absentéisme connaît des pics saisonniers (en décembre, avril et en juillet).
Nous ne disposons pas des taux nationaux pour avoir un point de comparaison.

Sécurité de l'école

DISCUSSION

L'augmentation des menaces intrusion a conduit à l'adoption de nouvelles mesures de sécurité.
Tout d'abord, depuis septembre, l'accueil se fait au portail à 8h20 et 13h50 sous la surveillance d'un ou deux adultes. Le portail est fermé en permanence. Les parents de maternelle sont autorisés à 12h et 16h30 à pénétrer dans la cour pour récupérer les enfants à la porte du bâtiment.
Ces nouvelles règles ont permis la réduction des mouvements dans l'école. Les horaires sont mieux respectés, en particulier en maternelle. Les CM2 se sont mobilisés pour accompagner les petits dans le couloir, les aider à se déshabiller, ce qui est aussi un aspect positif.
En revanche, la communication entre les parents et les enseignants est plus compliquée. De plus, le précieux temps d'accueil en classe a été sacrifié en élémentaire.
Les parents d'élèves sollicitent l'UFCV afin que ce soit étudiée la possibilité qu'une animatrice soit en charge de l'ouverture et de la surveillance du portail à 8h20, à l'issue de l'accueil péri-scolaire, pour permettre aux enseignantes d'élémentaire de remettre en place l'accueil en classe.

CONCLUSIONS (hors réunion)

La direction de l'UFCV a accédé à cette demande : depuis le 7/11, une animatrice est en charge de l'accueil au portail à 8h20, et l'accueil en classe a été remis en place.

PPMS

DISCUSSION

Le PPMS est un outil destiné à se préparer aux situations de risque exceptionnelles, nécessitant une évacuation ou un confinement, pour les cas d'incendies, aléa météorologique, et depuis 2016, d'intrusion.
Un exercice de confinement relatif à une situation d'intrusion a été réalisé le 12/10. A 11h00, le signal « corne de brume » a été actionné, et les procédures de confinement mises en œuvre.
L'exercice consistait à fermer volets et portes, se cacher, maintenir le silence.
Les élèves de maternelle ont été exemplaires et ont obéi de manière exemplaire aux consignes.
Les réactions des élèves d'élémentaire ont oscillé entre le calme, l'angoisse et la dérision.
Les élèves de CM2 en particulier n'ont pas pris l'exercice au sérieux et n'ont pas été capables de rester silencieux plus de 2 minutes et se sont plaints ensuite les uns des autres pour des petites bêtises sous le couvert de l'obscurité.
La nécessité de disposer dans chaque classe d'une lampe à dynamo pour au moins disposer d'une source de lumière propre à rassurer les plus inquiets, s'est fait jour. Les lampes seront distribuées.

Présentation du volet 2016/17 du projet d'école

DISCUSSION

Pour l'axe « **améliorer les compétences des élèves** », les objectifs suivants ont été retenus :

- le « vivre ensemble » (tous cycles)
- la fluence en lecture (cycle 2)
- l'écriture de tous types de textes (cycle 3)

Les méthodes et outils envisagés pour « **Assurer la continuité des apprentissages** » sont :

- la mise en place du porte-vues de suivi
- les progressions de cycle

Le conseil école-collège

DISCUSSION

Le premier conseil école-collège a eu lieu le 13/10. Les points suivants ont été abordés :

- Enseignement des langues : projet spécifique pour harmoniser les pratiques de toutes les écoles de secteur (sur le modèle du collège Condorcet de Puy Guillaume)
- Nouveaux programmes : une réflexion d'harmonisation des pratiques en français pour le cycle 3 a été initiée
- Sciences : travail à prévoir en concertation pour définir les attentes de fin de cycle et la répartition des notions sur chaque année du cycle 3
- L'éducation aux médias : ce point très particulier du programme sera mis en liaison avec le projet des valeurs et la semaine de la presse.
- Projets de liaison école / collège possibles :
 - projets en anglais : toutes les écoles souhaitent conduire une journée de rencontre autour d'ateliers jeux en anglais, liant également anglais et EPS.
 - parcours citoyen : projet cycle 3 initié par la circonscription de Thiers autour des valeurs et symboles de la république
 - projet Label du Centenaire : correspondance entre deux classes, de CM et de 6^{ème}
 - projet EPS : une journée de rencontre sera organisée autour d'activités d'EPS (acrosport, gymnastique, athlétisme et sports collectifs).
 - projet en français : écriture d'un album en liaison entre des classes de CM et de 6^{ème}
 - projet livre Elu.

Toutes les classes de CM sont invitées à visiter le collège une demi-journée ou une journée. Il est rappelé cependant la nécessité de mener ces journées plutôt en avril ou en mai.

Une discussion a également été engagée sur les devoirs à la maison. Les logiques différentes entre le premier et le second degré sont une source d'inégalité.

Les projets

DISCUSSION

Piscine

Le cycle piscine se déroulera le lundi de 9h00 à 10h00 ou de 10h00 à 11h00 du 06/03/17 au 26/05/17. Il concerne les classes de CP, CE1, CE2, CM1

Des séances d'agrément sont régulièrement proposées.

Ecole et Cinéma

Les classes de CP-CE2 et CM2 participent à ce projet qui se compose de 3 séances de cinéma (une par trimestre) pour faire découvrir aux élèves des films de qualité aux univers, sensibilités, genres et périodes cinématographiques variés. Pour l'année 2016/17, il s'agira de : « Ponyo sur la falaise », « E.T. » et « Le cerf volant du bout du monde ».

« Par-delà la colline »

Ce projet se divise en deux parties.

Pour la première partie, il concerne la classe de CE1-CM1. Quatre classes des circonscriptions de Thiers et Ambert, dans le cadre du dispositif PAC1D, écrivent des paroles sur les mélodies de Cyril Amblard en partenariat avec l'artiste.

Ensuite, les trois classes d'élémentaire d'Orléat, au sein d'une vingtaine de classes, s'approprient des chansons de l'artiste et celles créées par leurs camarades pour une valorisation finale lors d'un spectacle en avril 2017 au Lido à Lezoux.

Semaine du goût

A l'occasion de la semaine du goût les enfants de CE1 et CM1 ont goûté des confitures offertes par « Bonne Maman » et devaient déterminer leur composition. Ce projet permet de travailler sur les 5 sens pour les CE1 et l'alimentation pour les CM1.

Chaque enfant a reçu un carnet comportant des lectures, des jeux et des recettes ainsi qu'un diplôme du parfait goûteur.

Fête du court métrage

La fête du court métrage permet aux écoles d'organiser gratuitement des projections de films courts sous toutes leurs formes.

Huit programmes sont spécialement recommandés pour les établissements scolaires et sont accompagnés de fiches pédagogiques afin de prolonger les projections par une étude thématique et cinématographique.

Elle se déroulera en classe le jeudi 15 décembre 2016 et le vendredi 16 décembre pour les élèves de CE1 et CM1. Les enfants assisteront à deux projections « Au fil du temps » et « L'imagination au pouvoir ».

Projet « ferme » en maternelle

Les classes de maternelle mèneront cette année un projet sur le thème de la ferme. Une sortie a déjà été organisée dans une ferme pédagogique.

OCCE

DISCUSSION

La coopérative de l'école a enregistré en 2015/2016 :

- des charges pour 4 824 €, dont
 - o 1 969 € en activités éducatives (sorties, livres, jeux, abonnements)
 - o 527 € en biens durables (vidéoprojecteur, plastifieuses)
 - o 946 € en dépenses courantes (papier, toner, fournitures ...)
- des produits pour 4 207 € dont 2310 € de subvention municipale

pour un résultat annuel de -570,63 €

(compensé par les réserves constituées les années précédentes).

Regroupement des deux écoles

DISCUSSION

Les travaux suivent leur cours sans souci particulier. Actuellement, tout est dans les temps pour une ouverture à la rentrée 2017. Les plannings des personnels municipaux ont été adaptés pour permettre l'accompagnement de la rentrée (pas de congés après le 15/08). En termes d'aménagements extérieurs, un terrain plat engazonné et tondu sera mis à disposition dans l'enceinte de l'école pour les activités d'EPS. Le reste de l'aménagement reste à définir.

La question du parking (et du lien entre les parkings actuel et nouveau) est évoquée et la suggestion d'une voie pour véhicules élargie sur le terrain derrière l'école est notée par Mme Albaric.

En ce qui concerne l'aspect pédagogique du regroupement, des conseils des maîtres sont prévus pour accompagner le regroupement des équipes. Les deuxième et troisième conseils d'école seront faits en commun. Lors du 2^e conseil, les parents d'élèves demandent à ce qu'une visite du chantier puisse être programmée.

Questions des parents

DISCUSSION

Les demandes/remarques suivantes sont transmises au conseil :

- ◇ « Les parents demandent que le portail soit ouvert à 8h20 précisément. »
- ◇ « Les groupes de TAP qui sont affichés dans le hall de l'école ne sont plus accessibles aux parents. »
 - ↳ Les groupes seront disponibles sur le tableau d'affichage
- ◇ « Les incivilités sont toujours à déplorer sur le parking ; il y a des encombrements qui vont jusqu'à la route. »
- ◇ « Est-il possible d'installer un cendrier devant le portail ? »
 - ↳ Non, pas question. Les alentours de l'école doivent être considérés comme un lieu non-fumeur !
- ◇ « Plusieurs séances d'EPS ont été annulées dans la classe de CE1-CM1 »
 - ↳ Plusieurs séances n'ont pu avoir lieu à cause de la météo ou parce que l'artiste du projet « Par-delà la colline » était présent pour écrire les chansons. Il est rappelé que les questions concernant la vie de la classe relèvent de la liberté pédagogique des enseignantes. Si nécessaire, les parents doivent engager la discussion avec l'enseignante ; ce type de question ne relève pas du conseil d'école.
- ◇ « L'absence des enseignantes et leur remplacement ne sont pas signalés aux parents »
 - ↳ Les remplacements de longue durée sont communiqués à l'avance.
- ◇ « On ne sait pas toujours tout ce qui est disponible, comme l'aide aux devoirs »

Relations école-mairie

DISCUSSION

Perspectives d'évolution du temps scolaire / des TAP : un comité de pilotage sera prochainement réuni pour examiner la demande d'une réorganisation de la semaine scolaire. Deux parents volontaires par école y seront conviés.

RASED : à la demande de la circonscription, la commune d'Orléat a accepté de participer au financement des charges de fonctionnement du RASED, et au financement de matériel sportif mutualisé. Mme Albaric participera au comité de pilotage de ce dispositif.